



Département de La Creuse

Evolis 23

Réunion du Bureau du 24 juin 2026

Le Bureau d'Evolis 23 s'est réuni à NOTH le 24 juin 2026 à 18h30 sous la présidence de Monsieur Patrick ROUGEOT, Président.

Date de convocation : 18 juin 2026

Présents : BARDET Didier ; BERTRAND Alain ; BOURDIER Sylvie ; CARON Alain ; CHATELAIN François ; DELAPORTE Fabrice ; DUQUEROIX Sylvain ; GAZONNAUD Jean Luc ; GLOMOT Laurent ; LARDY Loïc ; MALINAS Charles ; MATIGOT Jean Roland ; PINLOCHE Isabelle ; RENAULT Frédéric ; RIOT Philippe ; ROUGEOT Patrick ; SIMON CHAUTEMPS Franck ; SIMONS Benjamin ; TERNAT Didier ; THEVENET Didier ; VIARD Philippe ; VIEIRA Thierry ; VIRMONT Fabien.

Excusés : DARDAILLON Bruno ; DAUBY Clément ; DUFOUR Maxime ; LOISY Valérie ; MOUTAUD Patricia ; SIMONNET Nicolas.

Secrétaire de séance : DELAPORTE Fabrice

LOISY Valérie donne pouvoir à ROUGEOT Patrick
MOUTAUD Patricia donne pouvoir à VIARD Philippe

Membres : 31
Présents : 23
Votants : 25

Délibération n°2026-051

Code nomenclature : 7.6 – Contributions budgétaires

Objet : Contribution CEYROUX

Monsieur le Président rappelle les modalités de calcul des contributions communales fixées par les statuts en matière de voirie et d'aménagement. Il présente le programme de voirie à réaliser pour la commune de CEYROUX et propose de fixer la contribution correspondante.



Après délibération, le bureau décide :

- De fixer la contribution de la commune de CEYROUX :

Montant	Opérations
1 286,29 €	Réfection et amélioration de la voirie (DP-260415-4344CI - Réfection d'un aqueduc)

- Dit que cette contribution pourra être appelée en plusieurs fois, y compris par le versement d'acomptes avant le démarrage de l'opération.

Publication le : 29 JUIN 2026

Le Président,
Patrick ROUGEOT



évolis 23
SYNDICAT MIXTE D'AMÉNAGEMENT DURABLE
Les Grandes Fougères 23300 Noth - tél. 05 55 89 86 00
SIRET 252 326 079 60073

Département de La Creuse

Evolis 23

Réunion du Bureau du 24 juin 2026

Le Bureau d'Evolis 23 s'est réuni à NOTH le 24 juin 2026 à 18h30 sous la présidence de Monsieur Patrick ROUGEOT, Président.

Date de convocation : 18 juin 2026

Présents : BARDET Didier ; BERTRAND Alain ; BOURDIER Sylvie ; CARON Alain ; CHATELAIN François ; DELAPORTE Fabrice ; DUQUEROIX Sylvain ; GAZONNAUD Jean Luc ; GLOMOT Laurent ; LARDY Loïc ; MALINAS Charles ; MATIGOT Jean Roland ; PINLOCHE Isabelle ; RENAULT Frédéric ; RIOT Philippe ; ROUGEOT Patrick ; SIMON CHAUTEMPS Franck ; SIMONS Benjamin ; TERNAT Didier ; THEVENET Didier ; VIARD Philippe ; VIEIRA Thierry ; VIRMONT Fabien.

Excusés : DARDAILLON Bruno ; DAUBY Clément ; DUFOUR Maxime ; LOISY Valérie ; MOUTAUD Patricia ; SIMONNET Nicolas.

Secrétaire de séance : DELAPORTE Fabrice

LOISY Valérie donne pouvoir à ROUGEOT Patrick
MOUTAUD Patricia donne pouvoir à VIARD Philippe

Membres : 31
Présents : 23
Votants : 25

Délibération n°2026-052

Code nomenclature : 7.6 – Contributions budgétaires

Objet : Contribution DUN LE PALESTEL

Monsieur le Président rappelle les modalités de calcul des contributions communales fixées par les statuts en matière de voirie et d'aménagement. Il présente le programme de voirie à réaliser pour la commune de DUN LE PALESTEL et propose de fixer la contribution correspondante.



Après délibération, le bureau décide :

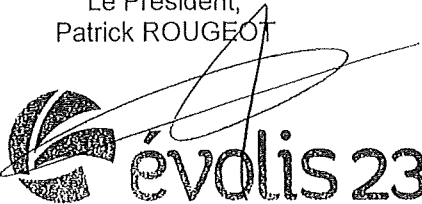
- De fixer la contribution de la commune de DUN LE PALESTEL :

Montant	Opérations
8 822,22 €	Entretien de voirie (DP-260303-4298CF - Programme PATA 2026)

- Dit que cette contribution pourra être appelée en plusieurs fois, y compris par le versement d'acomptes avant le démarrage de l'opération.

Publication le : 29 JUIN 2026

Le Président,
Patrick ROUGEOT



évolis 23
SYNDICAT MIXTE D'AMÉNAGEMENT DURABLE
Les Grandes Fougères 23300 Noth • tél. 05 55 89 86 00
SIRET 252 326 073 00073

Département de La Creuse

Evolis 23

Réunion du Bureau du 24 juin 2026

Le Bureau d'Evolis 23 s'est réuni à NOTH le 24 juin 2026 à 18h30 sous la présidence de Monsieur Patrick ROUGEOT, Président.

Date de convocation : 18 juin 2026

Présents : BARDET Didier ; BERTRAND Alain ; BOURDIER Sylvie ; CARON Alain ; CHATELAIN François ; DELAPORTE Fabrice ; DUQUEROIX Sylvain ; GAZONNAUD Jean Luc ; GLOMOT Laurent ; LARDY Loïc ; MALINAS Charles ; MATIGOT Jean Roland ; PINLOCHE Isabelle ; RENAULT Frédéric ; RIOT Philippe ; ROUGEOT Patrick ; SIMON CHAUTEMPS Franck ; SIMONS Benjamin ; TERNAT Didier ; THEVENET Didier ; VIARD Philippe ; VIEIRA Thierry ; VIRMONT Fabien.

Excusés : DARDAILLON Bruno ; DAUBY Clément ; DUFOUR Maxime ; LOISY Valérie ; MOUTAUD Patricia ; SIMONNET Nicolas.

Secrétaire de séance : DELAPORTE Fabrice

LOISY Valérie donne pouvoir à ROUGEOT Patrick
MOUTAUD Patricia donne pouvoir à VIARD Philippe

Membres : 31
Présents : 23
Votants : 25

Délibération n°2026-053

Code nomenclature : 7.6 – Contributions budgétaires

Objet : Contribution FLEURAT

Monsieur le Président rappelle les modalités de calcul des contributions communales fixées par les statuts en matière de voirie et d'aménagement. Il présente le programme de voirie à réaliser pour la commune de FLEURAT et propose de fixer la contribution correspondante.



Après délibération, le bureau décide :

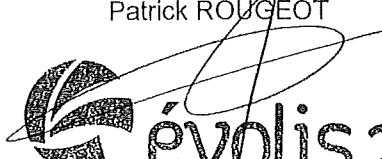
- De fixer la contribution de la commune de FLEURAT :

Montant	Opérations
7 445,27 €	Entretien de voirie (ED-260423-4351CF - Entretien de la voirie PATA 2026)

- Dit que cette contribution pourra être appelée en plusieurs fois, y compris par le versement d'acomptes avant le démarrage de l'opération.

Publication le : 29 JUIN 2026

Le Président,
Patrick ROUGEOT



évolis 23
SYNDICAT MIXTE D'AMÉNAGEMENT DURABLE
Les Grandes Fougères 23300 Noth • 06 55 89 06 09
SIRET 252 326 078 00073

Département de La Creuse

Evolis 23

Réunion du Bureau du 24 juin 2026

Le Bureau d'Evolis 23 s'est réuni à NOTH le 24 juin 2026 à 18h30 sous la présidence de Monsieur Patrick ROUGEOT, Président.

Date de convocation : 18 juin 2026

Présents : BARDET Didier ; BERTRAND Alain ; BOURDIER Sylvie ; CARON Alain ; CHATELAIN François ; DELAPORTE Fabrice ; DUQUEROIX Sylvain ; GAZONNAUD Jean Luc ; GLOMOT Laurent ; LARDY Loïc ; MALINAS Charles ; MATIGOT Jean Roland ; PINLOCHE Isabelle ; RENAULT Frédéric ; RIOT Philippe ; ROUGEOT Patrick ; SIMON CHAUTEMPS Franck ; SIMONS Benjamin ; TERNAT Didier ; THEVENET Didier ; VIARD Philippe ; VIEIRA Thierry ; VIRMONT Fabien.

Excusés : DARDAILLON Bruno ; DAUBY Clément ; DUFOUR Maxime ; LOISY Valérie ; MOUTAUD Patricia ; SIMONNET Nicolas.

Secrétaire de séance : DELAPORTE Fabrice

LOISY Valérie donne pouvoir à ROUGEOT Patrick
MOUTAUD Patricia donne pouvoir à VIARD Philippe

Membres : 31

Présents : 23

Votants : 25

Délibération n°2026-054

Code nomenclature : 7.6 – Contributions budgétaires

Objet : Contribution FRESSELINES

Monsieur le Président rappelle les modalités de calcul des contributions communales fixées par les statuts en matière de voirie et d'aménagement. Il présente le programme de voirie à réaliser pour la commune de FRESSELINES et propose de fixer la contribution correspondante.



Après délibération, le bureau décide :

- De fixer la contribution de la commune de FRESSELINES :

Montant	Opérations
2 782,04 €	Entretien de voirie (ED-260417-4345CF - TS: Entretien de la voirie PATA 2026)

- Dit que cette contribution pourra être appelée en plusieurs fois, y compris par le versement d'acomptes avant le démarrage de l'opération.

Publication le : 29 JUIN 2026

Le Président,
Patrick ROUGEOT



Département de La Creuse

Evolis 23

Réunion du Bureau du 24 juin 2026

Le Bureau d'Evolis 23 s'est réuni à NOTH le 24 juin 2026 à 18h30 sous la présidence de Monsieur Patrick ROUGEOT, Président.

Date de convocation : 18 juin 2026

Présents : BARDET Didier ; BERTRAND Alain ; BOURDIER Sylvie ; CARON Alain ; CHATELAIN François ; DELAPORTE Fabrice ; DUQUEROIX Sylvain ; GAZONNAUD Jean Luc ; GLOMOT Laurent ; LARDY Loïc ; MALINAS Charles ; MATIGOT Jean Roland ; PINLOCHE Isabelle ; RENAULT Frédéric ; RIOT Philippe ; ROUGEOT Patrick ; SIMON CHAUTEMPS Franck ; SIMONS Benjamin ; TERNAT Didier ; THEVENET Didier ; VIARD Philippe ; VIEIRA Thierry ; VIRMONT Fabien.

Excusés : DARDAILLON Bruno ; DAUBY Clément ; DUFOUR Maxime ; LOISY Valérie ; MOUTAUD Patricia ; SIMONNET Nicolas.

Secrétaire de séance : DELAPORTE Fabrice

LOISY Valérie donne pouvoir à ROUGEOT Patrick
MOUTAUD Patricia donne pouvoir à VIARD Philippe

Membres : 31
Présents : 23
Votants : 25

Délibération n°2026-055

Code nomenclature : 7.6 – Contributions budgétaires

Objet : Contribution FURSAC

Monsieur le Président rappelle les modalités de calcul des contributions communales fixées par les statuts en matière de voirie et d'aménagement. Il présente le programme de voirie à réaliser pour la commune de FURSAC et propose de fixer la contribution correspondante.



Après délibération, le bureau décide :

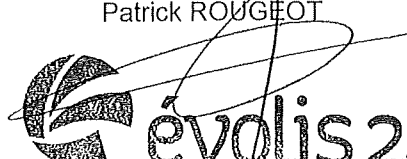
- De fixer la contribution de la commune de FURSAC :

Montant	Opérations
21 414,56 €	Entretien de voirie (DP-260513-4376CF - Programme PATA 2026)

- Dit que cette contribution pourra être appelée en plusieurs fois, y compris par le versement d'acomptes avant le démarrage de l'opération.

Publication le : **29 JUIN 2026**

Le Président,
Patrick ROUGEOT



évolis 23
SYNDICAT MIXTE D'AMÉNAGEMENT DURABLE
Les Grandes Fougères - 23300 Noth - tél. 05 55 89 86 00
SIRET 252 324 079 00073

Département de La Creuse

Evolis 23

Réunion du Bureau du 24 juin 2026

Le Bureau d'Evolis 23 s'est réuni à NOTH le 24 juin 2026 à 18h30 sous la présidence de Monsieur Patrick ROUGEOT, Président.

Date de convocation : 18 juin 2026

Présents : BARDET Didier ; BERTRAND Alain ; BOURDIER Sylvie ; CARON Alain ; CHATELAIN François ; DELAPORTE Fabrice ; DUQUEROIX Sylvain ; GAZONNAUD Jean Luc ; GLOMOT Laurent ; LARDY Loïc ; MALINAS Charles ; MATIGOT Jean Roland ; PINLOCHE Isabelle ; RENAULT Frédéric ; RIOT Philippe ; ROUGEOT Patrick ; SIMON CHAUTEMPS Franck ; SIMONS Benjamin ; TERNAT Didier ; THEVENET Didier ; VIARD Philippe ; VIEIRA Thierry ; VIRMONT Fabien.

Excusés : DARDAILLON Bruno ; DAUBY Clément ; DUFOUR Maxime ; LOISY Valérie ; MOUTAUD Patricia ; SIMONNET Nicolas.

Secrétaire de séance : DELAPORTE Fabrice

LOISY Valérie donne pouvoir à ROUGEOT Patrick
MOUTAUD Patricia donne pouvoir à VIARD Philippe

Membres : 31
Présents : 23
Votants : 25

Délibération n°2026-056

Code nomenclature : 7.6 – Contributions budgétaires

Objet : Contribution GLENIC

Monsieur le Président rappelle les modalités de calcul des contributions communales fixées par les statuts en matière de voirie et d'aménagement. Il présente le programme de voirie à réaliser pour la commune de GLENIC et propose de fixer la contribution correspondante.



Après délibération, le bureau décide :

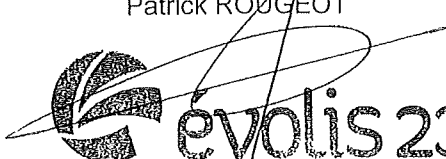
- De fixer la contribution de la commune de GLENIC :

Montant	Opérations
10 050,22 €	Entretien de voirie (DP-260428-4357CF - Programme PATA 2026)

- Dit que cette contribution pourra être appelée en plusieurs fois, y compris par le versement d'acomptes avant le démarrage de l'opération.

Publication le : **29 JUIN 2026**

Le Président,
Patrick ROUGEOT



evolys 23
SYNDICAT MIXTE D'AMÉNAGEMENT DURABLE
Les Grandes Fougères 23300 Noth - tél 05 55 89 86 00
SIRET 252 326 079 00073

Département de La Creuse

Evolis 23

Réunion du Bureau du 24 juin 2026

Le Bureau d'Evolis 23 s'est réuni à NOTH le 24 juin 2026 à 18h30 sous la présidence de Monsieur Patrick ROUGEOT, Président.

Date de convocation : 18 juin 2026

Présents : BARDET Didier ; BERTRAND Alain ; BOURDIER Sylvie ; CARON Alain ; CHATELAIN François ; DELAPORTE Fabrice ; DUQUEROIX Sylvain ; GAZONNAUD Jean Luc ; GLOMOT Laurent ; LARDY Loïc ; MALINAS Charles ; MATIGOT Jean Roland ; PINLOCHE Isabelle ; RENAULT Frédéric ; RIOT Philippe ; ROUGEOT Patrick ; SIMON CHAUTEMPS Franck ; SIMONS Benjamin ; TERNAT Didier ; THEVENET Didier ; VIARD Philippe ; VIEIRA Thierry ; VIRMONT Fabien.

Excusés : DARDAILLON Bruno ; DAUBY Clément ; DUFOUR Maxime ; LOISY Valérie ; MOUTAUD Patricia ; SIMONNET Nicolas.

Secrétaire de séance : DELAPORTE Fabrice

LOISY Valérie donne pouvoir à ROUGEOT Patrick
MOUTAUD Patricia donne pouvoir à VIARD Philippe

Membres : 31
Présents : 23
Votants : 25

Délibération n°2026-057

Code nomenclature : 7.6 – Contributions budgétaires

Objet : Contribution JANAILLAT

Monsieur le Président rappelle les modalités de calcul des contributions communales fixées par les statuts en matière de voirie et d'aménagement. Il présente le programme de voirie à réaliser pour la commune de JANAILLAT et propose de fixer la contribution correspondante.



Après délibération, le bureau décide :

- De fixer la contribution de la commune de JANAILLAT :

Montant	Opérations
56 914,40 €	Réfection et amélioration de la voirie (DP-251024-4144Cl.01 - Programme voirie hors DETR 2026 - Restitution DETR 2025)

- Dit que cette contribution pourra être appelée en plusieurs fois, y compris par le versement d'acomptes avant le démarrage de l'opération.

Publication le : 29 JUIN 2026

Le Président,
Patrick ROUGEOT



évolis 23
SYNDICAT MIXTE D'AMÉNAGEMENT DURABLE
Les Grandes Fougères 23300 Noth - tél. 05 55 89 86 00
SIRET 252 326 079 00073

Département de La Creuse
Evolis 23

Réunion du Bureau du 24 juin 2026

Le Bureau d'Evolis 23 s'est réuni à NOTH le 24 juin 2026 à 18h30 sous la présidence de Monsieur Patrick ROUGEOT, Président.

Date de convocation : 18 juin 2026

Présents : BARDET Didier ; BERTRAND Alain ; BOURDIER Sylvie ; CARON Alain ; CHATELAIN François ; DELAPORTE Fabrice ; DUQUEROIX Sylvain ; GAZONNAUD Jean Luc ; GLOMOT Laurent ; LARDY Loïc ; MALINAS Charles ; MATIGOT Jean Roland ; PINLOCHE Isabelle ; RENAULT Frédéric ; RIOT Philippe ; ROUGEOT Patrick ; SIMON CHAUTEMPS Franck ; SIMONS Benjamin ; TERNAT Didier ; THEVENET Didier ; VIARD Philippe ; VIEIRA Thierry ; VIRMONT Fabien.

Excusés : DARDAILLON Bruno ; DAUBY Clément ; DUFOUR Maxime ; LOISY Valérie ; MOUTAUD Patricia ; SIMONNET Nicolas.

Secrétaire de séance : DELAPORTE Fabrice

LOISY Valérie donne pouvoir à ROUGEOT Patrick
MOUTAUD Patricia donne pouvoir à VIARD Philippe

Membres : 31
Présents : 23
Votants : 25

Délibération n°2026-058

Code nomenclature : 7.6 – Contributions budgétaires

Objet : Contribution LINARD MALVAL

Monsieur le Président rappelle les modalités de calcul des contributions communales fixées par les statuts en matière de voirie et d'aménagement. Il présente le programme de voirie à réaliser pour la commune de LINARD MALVAL et propose de fixer la contribution correspondante.



Après délibération, le bureau décide :

- De fixer la contribution de la commune de LINARD MALVAL :

Montant	Opérations
3 156,14 €	Réfection et amélioration de la voirie (ED-260529-4405CI - TS: Programme voirie 2023 accessibilité mairie)

- Dit que cette contribution pourra être appelée en plusieurs fois, y compris par le versement d'acomptes avant le démarrage de l'opération.

Publication le : 29 JUIN 2026

Le Président,
Patrick ROUGEOT



évolis 23
SYNDICAT MIXTE D'AMÉNAGEMENT DURABLE
Les Grandes Fougères 23300 Noth - Tél. 05 55 89 86 00
Site : 023 2523 26079

Département de La Creuse

Evolis 23

Réunion du Bureau du 24 juin 2026

Le Bureau d'Evolis 23 s'est réuni à NOTH le 24 juin 2026 à 18h30 sous la présidence de Monsieur Patrick ROUGEOT, Président.

Date de convocation : 18 juin 2026

Présents : BARDET Didier ; BERTRAND Alain ; BOURDIER Sylvie ; CARON Alain ; CHATELAIN François ; DELAPORTE Fabrice ; DUQUEROIX Sylvain ; GAZONNAUD Jean Luc ; GLOMOT Laurent ; LARDY Loïc ; MALINAS Charles ; MATIGOT Jean Roland ; PINLOCHE Isabelle ; RENAULT Frédéric ; RIOT Philippe ; ROUGEOT Patrick ; SIMON CHAUTEMPS Franck ; SIMONS Benjamin ; TERNAT Didier ; THEVENET Didier ; VIARD Philippe ; VIEIRA Thierry ; VIRMONT Fabien.

Excusés : DARDAILLON Bruno ; DAUBY Clément ; DUFOUR Maxime ; LOISY Valérie ; MOUTAUD Patricia ; SIMONNET Nicolas.

Secrétaire de séance : DELAPORTE Fabrice

LOISY Valérie donne pouvoir à ROUGEOT Patrick
MOUTAUD Patricia donne pouvoir à VIARD Philippe

Membres : 31
Présents : 23
Votants : 25

Délibération n°2026-059

Code nomenclature : 7.6 – Contributions budgétaires

Objet : Contribution MARSAC

Monsieur le Président rappelle les modalités de calcul des contributions communales fixées par les statuts en matière de voirie et d'aménagement. Il présente le programme de voirie à réaliser pour la commune de MARSAC et propose de fixer la contribution correspondante.



Après délibération, le bureau décide :

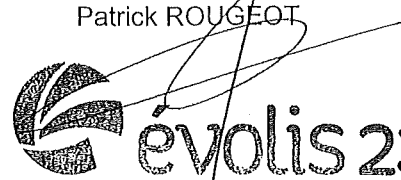
- De fixer la contribution de la commune de MARSAC :

Montant	Opérations
-13 283,84 €	Réfection et amélioration de la voirie (DP-260325-4323CI - Stabilisation de talus)
7 892,80 €	Réfection et amélioration de la voirie (DP-260325-4323CI.01 - Stabilisation de talus)

- Dit que cette contribution pourra être appelée en plusieurs fois, y compris par le versement d'acomptes avant le démarrage de l'opération.

Publication le : **29 JUIN 2026**

Le Président,
Patrick ROUGEOT



évolis 23
SYNDICAT MIXTE D'AMÉNAGEMENT DURABLE
Les Grandes Fougères 23300 Noth - tél 05 55 89 86 00
SIRET 252 326 079 00073

Département de La Creuse

Evolis 23

Réunion du Bureau du 24 juin 2026

Le Bureau d'Evolis 23 s'est réuni à NOTH le 24 juin 2026 à 18h30 sous la présidence de Monsieur Patrick ROUGEOT, Président.

Date de convocation : 18 juin 2026

Présents : BARDET Didier ; BERTRAND Alain ; BOURDIER Sylvie ; CARON Alain ; CHATELAIN François ; DELAPORTE Fabrice ; DUQUEROIX Sylvain ; GAZONNAUD Jean Luc ; GLOMOT Laurent ; LARDY Loïc ; MALINAS Charles ; MATIGOT Jean Roland ; PINLOCHE Isabelle ; RENAULT Frédéric ; RIOT Philippe ; ROUGEOT Patrick ; SIMON CHAUTEMPS Franck ; SIMONS Benjamin ; TERNAT Didier ; THEVENET Didier ; VIARD Philippe ; VIEIRA Thierry ; VIRMONT Fabien.

Excusés : DARDAILLON Bruno ; DAUBY Clément ; DUFOUR Maxime ; LOISY Valérie ; MOUTAUD Patricia ; SIMONNET Nicolas.

Secrétaire de séance : DELAPORTE Fabrice

LOISY Valérie donne pouvoir à ROUGEOT Patrick
MOUTAUD Patricia donne pouvoir à VIARD Philippe

Membres : 31

Présents : 23

Votants : 25

Délibération n°2026-060

Code nomenclature : 7.6 – Contributions budgétaires

Objet : Contribution MOURIOUX VIEILLEVILLE

Monsieur le Président rappelle les modalités de calcul des contributions communales fixées par les statuts en matière de voirie et d'aménagement. Il présente le programme de voirie à réaliser pour la commune de MOURIOUX VIEILLEVILLE et propose de fixer la contribution correspondante.



Après délibération, le bureau décide :

- De fixer la contribution de la commune de MOURIOUX VIEILLEVILLE :

Montant	Opérations
9 790,89 €	Entretien de voirie (DP-260506-4365CF - Programme PATA 2026)

- Dit que cette contribution pourra être appelée en plusieurs fois, y compris par le versement d'acomptes avant le démarrage de l'opération.

Le Président,
Patrick ROUGEOT



Publication le : 29 JUIN 2026

Département de La Creuse
Evolis 23

Réunion du Bureau du 24 juin 2026

Le Bureau d'Evolis 23 s'est réuni à NOTH le 24 juin 2026 à 18h30 sous la présidence de Monsieur Patrick ROUGEOT, Président.

Date de convocation : 18 juin 2026

Présents : BARDET Didier ; BERTRAND Alain ; BOURDIER Sylvie ; CARON Alain ; CHATELAIN François ; DELAPORTE Fabrice ; DUQUEROIX Sylvain ; GAZONNAUD Jean Luc ; GLOMOT Laurent ; LARDY Loïc ; MALINAS Charles ; MATIGOT Jean Roland ; PINLOCHE Isabelle ; RENAULT Frédéric ; RIOT Philippe ; ROUGEOT Patrick ; SIMON CHAUTEMPS Franck ; SIMONS Benjamin ; TERNAT Didier ; THEVENET Didier ; VIARD Philippe ; VIEIRA Thierry ; VIRMONT Fabien.

Excusés : DARDAILLON Bruno ; DAUBY Clément ; DUFOUR Maxime ; LOISY Valérie ; MOUTAUD Patricia ; SIMONNET Nicolas.

Secrétaire de séance : DELAPORTE Fabrice

LOISY Valérie donne pouvoir à ROUGEOT Patrick
MOUTAUD Patricia donne pouvoir à VIARD Philippe

Membres : 31
Présents : 23
Votants : 25

Délibération n°2026-061

Code nomenclature : 7.6 – Contributions budgétaires

Objet : Contribution NAILLAT

Monsieur le Président rappelle les modalités de calcul des contributions communales fixées par les statuts en matière de voirie et d'aménagement. Il présente le programme de voirie à réaliser pour la commune de NAILLAT et propose de fixer la contribution correspondante.



Après délibération, le bureau décide :

- De fixer la contribution de la commune de NAILLAT :

Montant	Opérations
1 259,93 €	Entretien de voirie (ED-260603-4407CF - Réfection de tranchées sur réseau AEP avec PATA)

- Dit que cette contribution pourra être appelée en plusieurs fois, y compris par le versement d'acomptes avant le démarrage de l'opération.

Publication le : **29 JUIN 2026**

Le Président,
Patrick ROUGEOT



évolis 23
SYNDICAT MIXTE D'AMÉNAGEMENT DURABLE
Les Grandes Fougères 23300 Noth - tél 05 55 89 86 00
SIRET 252 326 079 00073

Département de La Creuse

Evolis 23

Réunion du Bureau du 24 juin 2026

Le Bureau d'Evolis 23 s'est réuni à NOTH le 24 juin 2026 à 18h30 sous la présidence de Monsieur Patrick ROUGEOT, Président.

Date de convocation : 18 juin 2026

Présents : BARDET Didier ; BERTRAND Alain ; BOURDIER Sylvie ; CARON Alain ; CHATELAIN François ; DELAPORTE Fabrice ; DUQUEROIX Sylvain ; GAZONNAUD Jean Luc ; GLOMOT Laurent ; LARDY Loïc ; MALINAS Charles ; MATIGOT Jean Roland ; PINLOCHE Isabelle ; RENAULT Frédéric ; RIOT Philippe ; ROUGEOT Patrick ; SIMON CHAUTEMPS Franck ; SIMONS Benjamin ; TERNAT Didier ; THEVENET Didier ; VIARD Philippe ; VIEIRA Thierry ; VIRMONT Fabien.

Excusés : DARDAILLON Bruno ; DAUBY Clément ; DUFOUR Maxime ; LOISY Valérie ; MOUTAUD Patricia ; SIMONNET Nicolas.

Secrétaire de séance : DELAPORTE Fabrice

LOISY Valérie donne pouvoir à ROUGEOT Patrick
MOUTAUD Patricia donne pouvoir à VIARD Philippe

Membres : 31

Présents : 23

Votants : 25

Délibération n°2026-062

Code nomenclature : 7.6 – Contributions budgétaires

Objet : Contribution PIONNAT

Monsieur le Président rappelle les modalités de calcul des contributions communales fixées par les statuts en matière de voirie et d'aménagement. Il présente le programme de voirie à réaliser pour la commune de PIONNAT et propose de fixer la contribution correspondante.



Après délibération, le bureau décide :

- De fixer la contribution de la commune de PIONNAT :

Montant	Opérations
11 810,91 €	Entretien de voirie (DP-260424-4352CF - Programme PATA 2026)

- Dit que cette contribution pourra être appelée en plusieurs fois, y compris par le versement d'acomptes avant le démarrage de l'opération.

Publication le : **29 JUIN 2026**

Le Président
Patrick ROUGEOT



SYNDICAT MIXTE D'AMÉNAGEMENT DURABLE
1 - Grandes Fougères - 23300 Noth - tél 05 55 89 86 00
02 326 074 00 03

Département de La Creuse

Evolis 23

Réunion du Bureau du 24 juin 2026

Le Bureau d'Evolis 23 s'est réuni à NOTH le 24 juin 2026 à 18h30 sous la présidence de Monsieur Patrick ROUGEOT, Président.

Date de convocation : 18 juin 2026

Présents : BARDET Didier ; BERTRAND Alain ; BOURDIER Sylvie ; CARON Alain ; CHATELAIN François ; DELAPORTE Fabrice ; DUQUEROIX Sylvain ; GAZONNAUD Jean Luc ; GLOMOT Laurent ; LARDY Loïc ; MALINAS Charles ; MATIGOT Jean Roland ; PINLOCHE Isabelle ; RENAULT Frédéric ; RIOT Philippe ; ROUGEOT Patrick ; SIMON CHAUTEMPS Franck ; SIMONS Benjamin ; TERNAT Didier ; THEVENET Didier ; VIARD Philippe ; VIEIRA Thierry ; VIRMONT Fabien.

Excusés : DARDAILLON Bruno ; DAUBY Clément ; DUFOUR Maxime ; LOISY Valérie ; MOUTAUD Patricia ; SIMONNET Nicolas.

Secrétaire de séance : DELAPORTE Fabrice

LOISY Valérie donne pouvoir à ROUGEOT Patrick
MOUTAUD Patricia donne pouvoir à VIARD Philippe

Membres : 31
Présents : 23
Votants : 25

Délibération n°2026-063

Code nomenclature : 7.6 – Contributions budgétaires

Objet : Contribution SAINT GOUSSAUD

Monsieur le Président rappelle les modalités de calcul des contributions communales fixées par les statuts en matière de voirie et d'aménagement. Il présente le programme de voirie à réaliser pour la commune de SAINT GOUSSAUD et propose de fixer la contribution correspondante.



Après délibération, le bureau décide :

- De fixer la contribution de la commune de SAINT GOUSSAUD :

Montant	Opérations
15 601,35 €	Entretien de voirie (DP-260504-4359CF - Programme PATA 2026)

- Dit que cette contribution pourra être appelée en plusieurs fois, y compris par le versement d'acomptes avant le démarrage de l'opération.

Publication le : **29 JUIN 2026**

Le Président,
Patrick ROUGEOT



évolis 23
SYNDICAT MIXTE D'AMÉNAGEMENT DURABLE
Les Grandes Fougères 23300 Noth - Tél. 05 55 83 86 00
SIRET 252 326 079 00077

Département de La Creuse

Evolis 23

Réunion du Bureau du 24 juin 2026

Le Bureau d'Evolis 23 s'est réuni à NOTH le 24 juin 2026 à 18h30 sous la présidence de Monsieur Patrick ROUGEOT, Président.

Date de convocation : 18 juin 2026

Présents : BARDET Didier ; BERTRAND Alain ; BOURDIER Sylvie ; CARON Alain ; CHATELAIN François ; DELAPORTE Fabrice ; DUQUEROIX Sylvain ; GAZONNAUD Jean Luc ; GLOMOT Laurent ; LARDY Loïc ; MALINAS Charles ; MATIGOT Jean Roland ; PINLOCHE Isabelle ; RENAULT Frédéric ; RIOT Philippe ; ROUGEOT Patrick ; SIMON CHAUTEPS Franck ; SIMONS Benjamin ; TERNAT Didier ; THEVENET Didier ; VIARD Philippe ; VIEIRA Thierry ; VIRMONT Fabien.

Excusés : DARDAILLON Bruno ; DAUBY Clément ; DUFOUR Maxime ; LOISY Valérie ; MOUTAUD Patricia ; SIMONNET Nicolas.

Secrétaire de séance : DELAPORTE Fabrice

LOISY Valérie donne pouvoir à ROUGEOT Patrick
MOUTAUD Patricia donne pouvoir à VIARD Philippe

Membres : 31
Présents : 23
Votants : 25

Délibération n°2026-064

Code nomenclature : 7.6 – Contributions budgétaires

Objet : Contribution SAINT LEGER LE GUERETOIS

Monsieur le Président rappelle les modalités de calcul des contributions communales fixées par les statuts en matière de voirie et d'aménagement. Il présente le programme de voirie à réaliser pour la commune de SAINT LEGER LE GUERETOIS et propose de fixer la contribution correspondante.



Après délibération, le bureau décide :

- De fixer la contribution de la commune de SAINT LEGER LE GUERETOIS :

Montant	Opérations
20 439,66 €	Entretien de voirie (DP-260424-4353CF - Programme PATA 2026)

- Dit que cette contribution pourra être appelée en plusieurs fois, y compris par le versement d'acomptes avant le démarrage de l'opération.

Publication le : **29 JUIN 2026**

Le Président,
Patrick ROUGEOT



SYNDICAT MIXTE D'AMÉNAGEMENT DURABLE
Les Grandes Fougères 23300 Noth - Tél 05 55 89 86 00
SIRET 252 326 079 00073

Réunion du Bureau du 24 juin 2026

Le Bureau d'Evolis 23 s'est réuni à NOTH le 24 juin 2026 à 18h30 sous la présidence de Monsieur Patrick ROUGEOT, Président.

Date de convocation : 18 juin 2026

Présents : BARDET Didier ; BERTRAND Alain ; BOURDIER Sylvie ; CARON Alain ; CHATELAIN François ; DELAPORTE Fabrice ; DUQUEROIX Sylvain ; GAZONNAUD Jean Luc ; GLOMOT Laurent ; LARDY Loïc ; MALINAS Charles ; MATIGOT Jean Roland ; PINLOCHE Isabelle ; RENAULT Frédéric ; RIOT Philippe ; ROUGEOT Patrick ; SIMON CHAUTEMPS Franck ; SIMONS Benjamin ; TERNAT Didier ; THEVENET Didier ; VIARD Philippe ; VIEIRA Thierry ; VIRMONT Fabien.

Excusés : DARDAILLON Bruno ; DAUBY Clément ; DUFOUR Maxime ; LOISY Valérie ; MOUTAUD Patricia ; SIMONNET Nicolas.

Secrétaire de séance : DELAPORTE Fabrice

LOISY Valérie donne pouvoir à ROUGEOT Patrick
MOUTAUD Patricia donne pouvoir à VIARD Philippe

Membres : 31
Présents : 23
Votants : 25

Délibération n°2026-065

Code nomenclature : 7.6 – Contributions budgétaires

Objet : Contribution SAINT SULPICE LE DUNOIS

Monsieur le Président rappelle les modalités de calcul des contributions communales fixées par les statuts en matière de voirie et d'aménagement. Il présente le programme de voirie à réaliser pour la commune de SAINT SULPICE LE DUNOIS et propose de fixer la contribution correspondante.



Après délibération, le bureau décide :

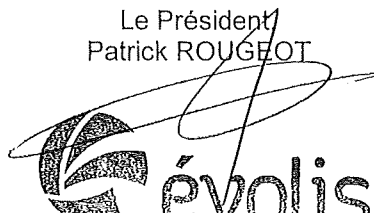
- De fixer la contribution de la commune de SAINT SULPICE LE DUNOIS :

Montant	Opérations
4 840,86 €	Entretien de voirie (ED-260519-4384CF - TS: Entretien de la voirie PATA 2026)

- Dit que cette contribution pourra être appelée en plusieurs fois, y compris par le versement d'acomptes avant le démarrage de l'opération.

Publication le : **12 9 JUIN 2026**

Le Président
Patrick ROUGEOT



évolis 23
SYNDICAT MIXTE D'AMÉNAGEMENT DURABLE
Les Grandes Fougères 23300 Noth - Tél. 05 55 89 86 00
SIRET 252 326 079 00071

Département de La Creuse

Evolis 23

Réunion du Bureau du 24 juin 2026

Le Bureau d'Evolis 23 s'est réuni à NOTH le 24 juin 2026 à 18h30 sous la présidence de Monsieur Patrick ROUGEOT, Président.

Date de convocation : 18 juin 2026

Présents : BARDET Didier ; BERTRAND Alain ; BOURDIER Sylvie ; CARON Alain ; CHATELAIN François ; DELAPORTE Fabrice ; DUQUEROIX Sylvain ; GAZONNAUD Jean Luc ; GLOMOT Laurent ; LARDY Loïc ; MALINAS Charles ; MATIGOT Jean Roland ; PINLOCHE Isabelle ; RENAULT Frédéric ; RIOT Philippe ; ROUGEOT Patrick ; SIMON CHAUTEMPS Franck ; SIMONS Benjamin ; TERNAT Didier ; THEVENET Didier ; VIARD Philippe ; VIEIRA Thierry ; VIRMONT Fabien.

Excusés : DARDAILLON Bruno ; DAUBY Clément ; DUFOUR Maxime ; LOISY Valérie ; MOUTAUD Patricia ; SIMONNET Nicolas.

Secrétaire de séance : DELAPORTE Fabrice

LOISY Valérie donne pouvoir à ROUGEOT Patrick
MOUTAUD Patricia donne pouvoir à VIARD Philippe

Membres : 31
Présents : 23
Votants : 25

Délibération n°2026-066

Code nomenclature : 7.6 – Contributions budgétaires

Objet : Contribution SAINT SULPICE LE GUERETOIS

Monsieur le Président rappelle les modalités de calcul des contributions communales fixées par les statuts en matière de voirie et d'aménagement. Il présente le programme de voirie à réaliser pour la commune de SAINT SULPICE LE GUERETOIS et propose de fixer la contribution correspondante.



Après délibération, le bureau décide :

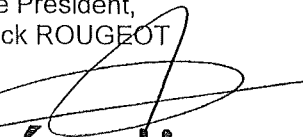
- De fixer la contribution de la commune de SAINT SULPICE LE GUERETOIS :

Montant	Opérations
19 092,52 €	Entretien de voirie (DP-260526-4400CF - Programme PATA 2026)

- Dit que cette contribution pourra être appelée en plusieurs fois, y compris par le versement d'acomptes avant le démarrage de l'opération.

Publication le : 29 JUIN 2026

Le Président,
Patrick ROUGEOT



évolis 23
SYNDICAT MIXTE D'AMÉNAGEMENT DURABLE
Les Grandes Fougères 23300 Noth - tél. 05 55 89 86 00
SIRET 252 320 479 00073

Département de La Creuse
Evolis 23

Accusé de réception en préfecture
023-252326079-20260624-2026-067-DE
Date de télétransmission : 29/06/2026
Date de réception préfecture : 29/06/2026

Réunion du Bureau du 24 juin 2026

Le Bureau d'Evolis 23 s'est réuni à NOTH le 24 juin 2026 à 18h30 sous la présidence de Monsieur Patrick ROUGEOT, Président.

Date de convocation : 18 juin 2026

Présents : BARDET Didier ; BERTRAND Alain ; BOURDIER Sylvie ; CARON Alain ; CHATELAIN François ; DELAPORTE Fabrice ; DUQUEROIX Sylvain ; GAZONNAUD Jean Luc ; GLOMOT Laurent ; LARDY Loïc ; MALINAS Charles ; MATIGOT Jean Roland ; PINLOCHE Isabelle ; RENAULT Frédéric ; RIOT Philippe ; ROUGEOT Patrick ; SIMON CHAUTEMPS Franck ; SIMONS Benjamin ; TERNAT Didier ; THEVENET Didier ; VIARD Philippe ; VIEIRA Thierry ; VIRMONT Fabien.

Excusés : DARDAILLON Bruno ; DAUBY Clément ; DUFOUR Maxime ; LOISY Valérie ; MOUTAUD Patricia ; SIMONNET Nicolas.

Secrétaire de séance : DELAPORTE Fabrice

LOISY Valérie donne pouvoir à ROUGEOT Patrick
MOUTAUD Patricia donne pouvoir à VIARD Philippe

Membres : 31
Présents : 23
Votants : 25

Délibération n°2026-067

Code nomenclature : 7.6 – Contributions budgétaires

Objet : Contribution SAINTE FEYRE

Monsieur le Président rappelle les modalités de calcul des contributions communales fixées par les statuts en matière de voirie et d'aménagement. Il présente le programme de voirie à réaliser pour la commune de SAINTE FEYRE et propose de fixer la contribution correspondante.



Après délibération, le bureau décide :

- De fixer la contribution de la commune de SAINTE FEYRE :

Montant	Opérations
27 985,46 €	Entretien de voirie (DP-260428-4356CF - Programme PATA 2026)
-10 025,87 €	Réfection et amélioration de la voirie (PL-260119-4263CI - Création et busage de fossés) Annulée et remplacée
5 725,61 €	Réfection et amélioration de la voirie (PL-260119-4263CI.01 - Création et busage de fossés - Devis rectificatif)

- Dit que cette contribution pourra être appelée en plusieurs fois, y compris par le versement d'acomptes avant le démarrage de l'opération.

Publication le : **29 JUIN 2026**

Le Président,
Patrick ROUGEOT



évolis 23
SYNDICAT MIXTE D'AMÉNAGEMENT DURABLE
Les Grandes Fougères - 23300 Noth - Tél. 05 55 89 86 00

Réunion du Bureau du 24 juin 2026

Le Bureau d'Evolis 23 s'est réuni à NOTH le 24 juin 2026 à 18h30 sous la présidence de Monsieur Patrick ROUGEOT, Président.

Date de convocation : 18 juin 2026

Présents : BARDET Didier ; BERTRAND Alain ; BOURDIER Sylvie ; CARON Alain ; CHATELAIN François ; DELAPORTE Fabrice ; DUQUEROIX Sylvain ; GAZONNAUD Jean Luc ; GLOMOT Laurent ; LARDY Loïc ; MALINAS Charles ; MATIGOT Jean Roland ; PINLOCHE Isabelle ; RENAULT Frédéric ; RIOT Philippe ; ROUGEOT Patrick ; SIMON CHAUTEMPS Franck ; SIMONS Benjamin ; TERNAT Didier ; THEVENET Didier ; VIARD Philippe ; VIEIRA Thierry ; VIRMONT Fabien.

Excusés : DARDAILLON Bruno ; DAUBY Clément ; DUFOUR Maxime ; LOISY Valérie ; MOUTAUD Patricia ; SIMONNET Nicolas.

Secrétaire de séance : DELAPORTE Fabrice

LOISY Valérie donne pouvoir à ROUGEOT Patrick
MOUTAUD Patricia donne pouvoir à VIARD Philippe

Membres : 31

Présents : 23

Votants : 25

Délibération n°2026-068

Code nomenclature : 7.6 – Contributions budgétaires

Objet : Contribution VAREILLES

Monsieur le Président rappelle les modalités de calcul des contributions communales fixées par les statuts en matière de voirie et d'aménagement. Il présente le programme de voirie à réaliser pour la commune de VAREILLES et propose de fixer la contribution correspondante.



Après délibération, le bureau décide :

- De fixer la contribution de la commune de VAREILLES :

Montant	Opérations
5 146,16 €	Entretien de voirie (PL-260414-4339CF - PATA 2026)

- Dit que cette contribution pourra être appelée en plusieurs fois, y compris par le versement d'acomptes avant le démarrage de l'opération.

Publication le : **29 JUIN 2026**

Le Président,
Patrick ROUGEOT